

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-2771

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 25

À l'alinéa 120, substituer au mot :

« susmentionnées »,

le mot :

« précitées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.